

Les programmes de vaccination anti-amarile dans les Etats de l'O.C.E.A.C.

R. LABUSQUIERE et C. GATEFF

*O.C.E.A.C. *, Yaoundé (Cameroun)*

I. — RAPPEL DES ACTIVITES PASSES.

Au cours des dix dernières années seul le Tchad n'a jamais interrompu la pratique des vaccinations anti-amariles. Pour le Cameroun, le Congo, le Gabon et la République Centrafricaine on peut considérer que les opérations n'ont repris de façon réellement effective qu'en 1968. Le détail des vaccinations ayant pu être effectuées depuis 1960 se retrouve au Tableau I.

avec le Nigéria. Début mars 1971 près de 400 000 vaccinations ont déjà été réalisées.

2° Congo-Brazzaville :

Les activités de vaccinations anti-amariles ont été reprises en 1969.

TABLEAU II

	1969	1970
<i>Secteur de Brazzaville :</i>		35 081
Région du Pool	7 859	
Région des Plateaux ..	2 719	
Bouenza	4 235	
<i>Secteur de Dolisie :</i>		50 406
Niari	12 533	
Le Koumou	3 888	
Kouilou	22 023	

1° Cameroun :

Depuis deux ans a été entrepris un programme d'immunisation des enfants de moins de 14 ans des principales grandes agglomérations : Douala, Yaoundé, Victoria, Nkongsamba. Il s'est terminé en février 1970. En décembre 1970 a débuté un programme en zone rurale. Il se déroule dans la zone Nord, frontière avec le Nigéria (Mokolo, Garoua, Tibati) dans la région de la Bénoué où le découvert sérologique est important et le risque plus grand du fait des échanges de population

TABLEAU I. — Vaccinations anti-amariles effectuées dans les Etats de l'Océac
au cours des dix dernières années

Etat	Population (1)	1960-1966	1967	1968	1969	1970	Total des 4 dernières années	Total des 10 dernières années
Cameroun	5 431 441	—	1 322	2 118	106 066	85 458	195 024	195 024
Congo	965 496	631 713	787	79	127 616	137 076	265 558	897 271
Gabon	483 350	32 732	184	40 795	121 985	134 608	297 572	330 304
R.C.A.	1 622 242	—	—	149 395	45 347	60 301	255 043	255 043
Tchad	3 080 578	1 052 359	440 705	516 555	134 884	228 809	1 320 953	2 373 312
Total	11 583 107	1 716 804	443 058	708 942	535 898	646 252	2 334 150	4 050 954

(1) Chiffres de population au 31-12-1969

* Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale.

TABLEAU II (suite)

<i>Secteur de Makoua</i> :		10 930
Cuvette	3 497	
Sangha	1 332	
<i>Secteur d'Impfondo</i> :		9 688
Likouala	3 462	
Total Service des Grandes Endémies	61 548	106 105
Lieu de vacc. non préc.	66 068	30 971
Total général	127 616	137 076

Le vaccin utilisé est le 17 D et c'est la population d'âge scolaire et au-dessous qui est intéressée par le programme.

3° Gabon :

La reprise des vaccinations anti-marielles se situe en 1969. Toutefois une campagne a été effectuée en 1965 dans Libreville sur les sujets de plus de 10 ans à l'aide du vaccin de Dakar administré par scarification. Depuis 1968 les chiffres sont les suivants :

TABLEAU III

Regions	1968	1969	1970
Estuaire	2 507	27 251	Détail
Haut Ogooué		—	Non
Moyen Ogooué ..	4 277	—	
Ngounié	8 794	6 921	Encore
Nyanga	4 105	15 633	Précisé
Ogooué	4 825	11 300	
Ivindo	—		
Ogooué Lolo		12 032	
Woleu Ntem	16 170	26 299	
Ogooué Maritime .		22 549	
Total	40 795	121 985	134 608

5° Tchad :

TABLEAU V

	1968	1969	1970	1971	1972	
(1) Chari Baguirmi	232 795	40 764	130 143	11 527		
(2) Mayo Kebbi	124 064	121 050	121 087	8 425		Non
(3) Tandjilé :	36 426	38 059				
Logone Occid.	103 830		117 112	60 563		Précisé
Logone Orient.	34 464	57 444				

Le programme prévoyait la couverture totale du pays en trois ans (1968-1970). Il n'a pas été réalisé, il se poursuit donc en 1971. C'est le vaccin 17 D qui est utilisé pour les sujets de moins de 14 ans, la souche de Dakar au-delà de cet âge.

4° République Centrafricaine :

Dans ce pays également les activités ont repris en 1968.

TABLEAU IV

	1968	1969	1970
<i>Secteur de Bangui</i> :			
Bangui Ville	52 191	11 427	60 301
Bossemblé	5 560	6 270	
Mbaïki	4 232	22 610	
Haute Sangha et Nana Mambéré (Berberati)	34 702	—	
Ouam et Ouam Pendé (Bossangoa)	13 378	5 040	
Ouaka	24 320		
Haut Mbomou (Mboki)	15 012		
Total	149 395	45 347	60 301

Le vaccin utilisé est le vaccin 17 D. Seule la tranche d'âge 0-15 ans est intéressée par le programme. En 1970 toutes les vaccinations ont été effectuées dans la ville de Bangui où les enquêtes avaient montré un fort découvert sérologique.

PROGRAMMES O.C.E.A.C. DE VACCINATION ANTIAMARILE

(4) Moyen Chari	211 528	53 883	108 297	6 698	Non précisé
(5) Ouaddai	78 624	45 911	1 392	14 040	
Biltine	16 740	22 137	1 483		
(6) Batha	89 598	18 835	13 257	13 511	
Guéra	38 224	6 122	—		
(7) Kanem	17 920	4 155	23 784	7 977	
Lac	15 370	—		6 887	
(9) Salamat	28 163	—	1 020	—	
B.F.T.	4 028	220	4 336		
Non précisé					
Total	1 052 359	440 705	516 555	134 884	228 809

La plupart de ces vaccinations ont été réalisées à l'aide du vaccin scarification sauf en 1968 où 156 085 enfants résidant en milieu urbain ont reçu du 17 D par Ped-O-Jet.

Depuis décembre 1970 seul le 17 D est utilisé et c'est la tranche d'âge de 0 à 20 ans qui est seule vaccinée car les enquêtes montrent que partout sa réceptivité est très grande (75 %).

II. — PERSPECTIVE D'AVENIR.

A la suite d'enquêtes dans certains Etats et en fonction de la couverture vaccinale ayant pu être réalisée antérieurement différents programmes ont été mis au point et sont en cours de réalisation ; ils s'inspirent des recommandations formulées par le Secrétariat général de l'O.C.E.A.C.

1° Cameroun.

Il est prévu une campagne étalée sur trois ans qui doit assurer la protection totale du pays. Un crédit de 24 290 000 francs C.F.A. a été demandé pour assurer ce programme. Il n'a pu être obtenu. 700 000 vaccinations seront réalisées en 1971 alors qu'il en était prévu 1 500 000.

2° Congo-Brazzaville.

Il est envisagé de réaliser la protection de toute la population pour dix ans grâce à l'achat de 600 000 doses de vaccin.

3° Gabon.

Ce pays a planifié ses programmes de vaccination

avec un vaccin répandu en 100 000 doses par scarification ; 80 000 doses de 17 D.

4° République Centrafricaine.

Les programmes futurs prévoient de s'attaquer surtout à l'immunisation des groupes d'âge jeunes (infé-

rieur à 15 ans) tout d'abord dans les agglomérations urbaines puis ensuite dans les zones rurales. Ces vaccinations seront incluses dans des programmes de vaccinations associées conformément à ceux demandés par l'O.C.E.A.C. La consommation en vaccin prévue pour 1971 est de 350 000 doses.

5° Tchad.

Il est prévu de vacciner toute la population de moins de dix ans en deux ans. La campagne a débuté en novembre 1970 et intéressera 500 000 enfants en 1971. Les consommations en vaccin prévues sont de 400 000 doses de 17 D et 200 000 doses de Dakar.

CONCLUSIONS.

Les enquêtes sérologiques ayant montré qu'en dépit d'un grand nombre de vaccinations réalisées le découvert sérologique reste important, tous les Etats de l'O.C.E.A.C. désirent s'attaquer à la tâche d'immunisation des groupes d'âges jeunes qui sont les plus exposés au risque.

Si les matériels d'inoculation et de conservation du vaccin sont disponibles, bien que parfois usagés, par contre les possibilités d'achat du vaccin sont partout très réduites.

Lorsque les responsables essayent d'obtenir des crédits partout la réponse est identique : s'adresser aux organismes internationaux. Or, généralement, ces derniers n'interviennent qu'en cas d'épidémies graves. Faudra-t-il attendre une situation comparable à celle vécue actuellement avec le choléra pour espérer voir les financiers reconnaître la nécessité de réaliser ces program-

Voir en Annexes :

1° Recommandation n° 62 du conseil d'administration de l'O.C.E.A.C.

2° Les calendriers de vaccination préconisés.

TABLEAU VIII. — Vaccinations effectuées en 1970
(Tableau récapitulatif d'ensemble)

Etat	Popu- lation	Variole	%	Rougeole	%	B.C.G.	Fièvre jaune
Cameroun	5 457 749	1 540 139	28,21	179 672	3,29	466 329	214 738
Congo	1 056 111	597 631	56,58	78 497	7,43	63 765	106 030
Gabon	483 897	196 536	40,61	28 160	5,81	55 224	136 110
R.C.A.	1 634 573	485 459	29,69	79 072	4,83	175 946	60 301
Tchad	3 069 441	1 182 512	38,52	185 804	6,05	308 050	207 662
Total Océac ..	11 701 771	4 002 277	34,20	551 205	4,71	1 069 314	464 202
1969	11 583 107	3 873 854	33,4	624 586	5,3	1 083 903	724 841
1968	11 437 668	4 441 145	38,8	718 577	6,2	1 195 932	708 742
1967	10 804 100	3 969 133	36,7	609 514	5,6	873 109	443 058

(1) Le Cameroun Occidental n'était pas encore compris.

TABLEAU VII. — Fièvre jaune. Tableau récapitulatif des vaccinations effectuées par état depuis 1961 et couverture théorique

Etat	Population	Vaccinations 1970	Vaccinations depuis 1961	% de couverture théorique
Cameroun	5 457 749	213 738	323 012	5,9
Congo	1 056 111	106 030	757 273	71,7
Gabon	483 897	136 110	361 753	74,7
R.C.A.	1 634 573	60 301	255 043	15,6
Tchad	3 069 441	207 662	2 137 359	69,6
Total	11 701 771	724 841	3 834 440	32,8

RECOMMANDATION N° 62

Le conseil d'administration de l'O.C.E.A.C., réuni à Yaoundé les 11 et 12 juin 1970,

Conscient du péril que représentent les épidémies de fièvre jaune sévissant dans un pays limitrophe de l'O.C.E.A.C.,

Connaissant l'existence dans les Etats-membres d'un contexte épidémiologique favorable à l'apparition d'épi-

Invite chaque Etat à prendre toutes dispositions nécessaires pour faire face à une nouvelle apparition de cas de fièvre jaune, en particulier :

— que soit prévue une équipe spéciale de vaccination dotée de tout le personnel et le matériel nécessaire, prêt à intervenir dans les meilleurs délais,

— que soit établi un inventaire des réserves en insecticides et des moyens logistiques disponibles pour l'épandage (véhicules, appareils de pulvérisation, etc.),

— que des commissions interdisciplinaires d'études soient créées afin de procéder, d'ores et déjà, à la plani-

nies les responsabilités des différents services appelés à intervenir et si possible proposé un plan chronologique des opérations,

PROGRAMMES O.C.E.A.C. DE VACCINATION ANTIAMARILE

enfin recommande :

— qu'un effort particulier de vaccination soit mené dans les régions où « le risque épidémiologique » est connu,

— qu'un effort particulier d'enquête soit réalisé dans les régions où les renseignements épidémiologiques sont insuffisants,

— que tout cas confirmé soit impérativement notifié dans les meilleurs délais.

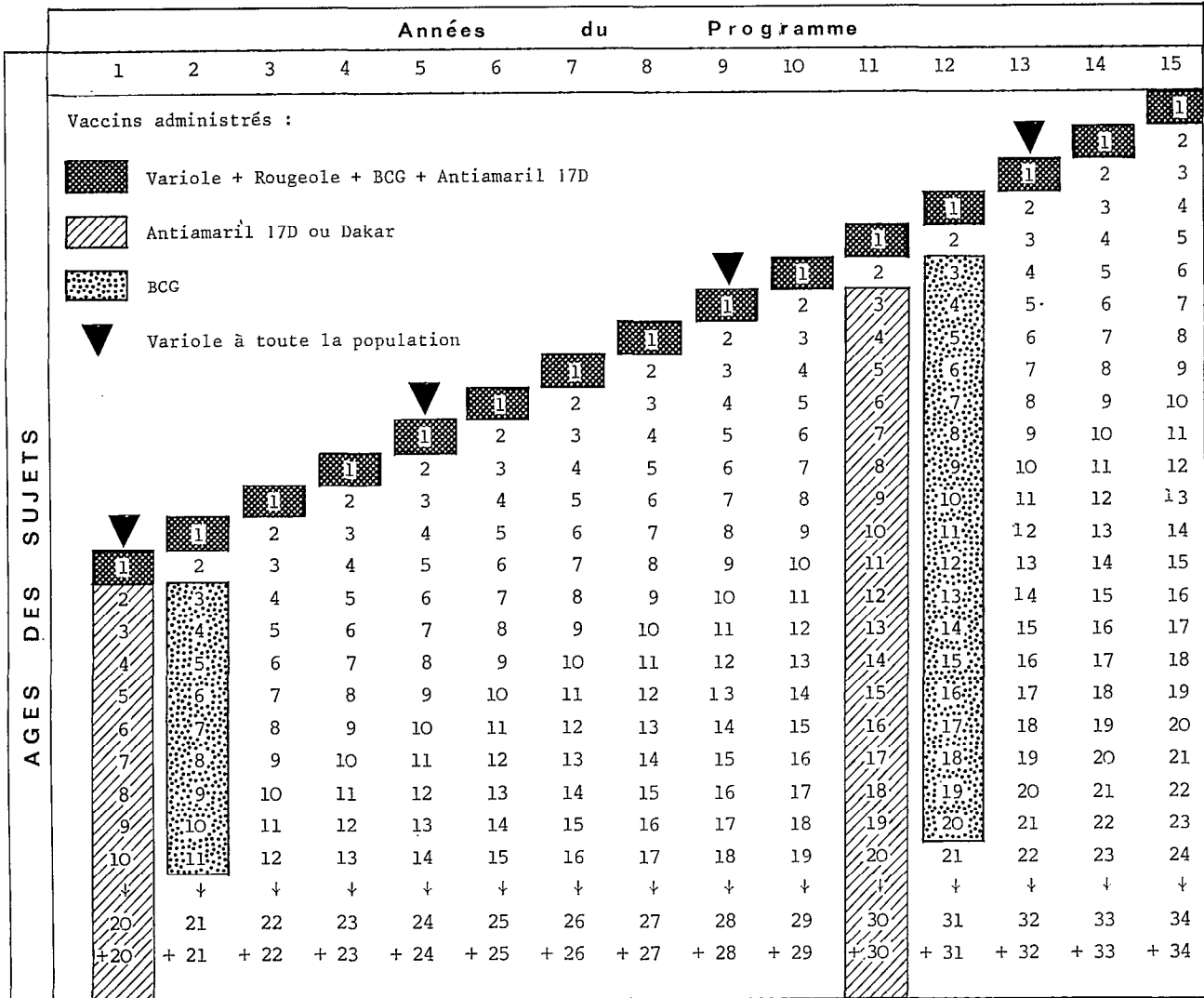


Fig. 1. — Equipe mobile. Programme biennal de vaccinations

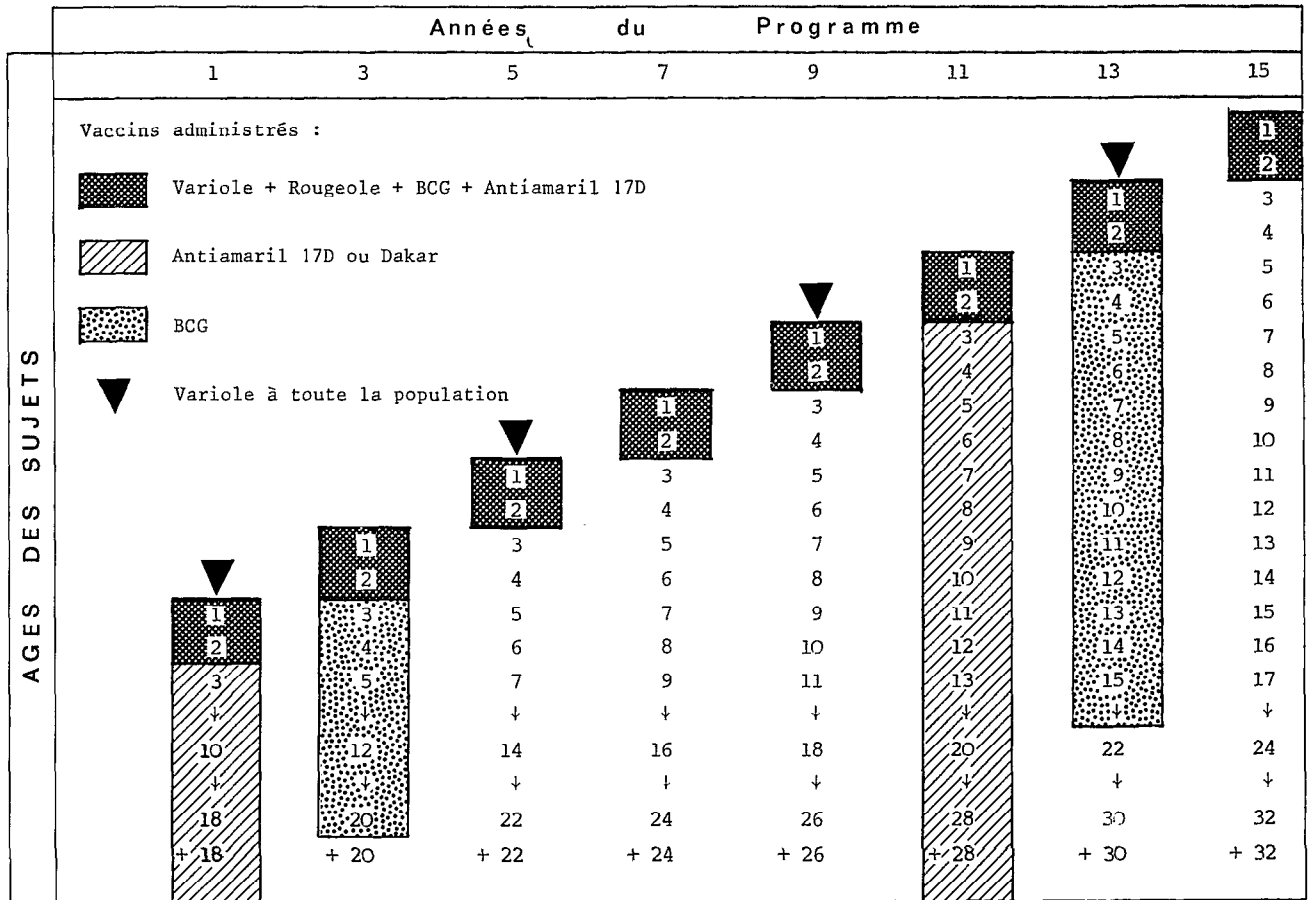


Fig. 2. — Equipe mobile. Programme biennal de vaccinations (avec rythme bisannuel de passage)

Manuscrit reçu au S.C.D. le 19 novembre 1971.